



# Engagement 4

Envers l'environnement extérieur

#1

Avoir un fonctionnement lisible et cohérent

**O**ptimiser la gouvernance de l'Association :

- ✓ rôle des bénévoles, des administrateurs et des parents,
- ✓ interface avec les professionnels,
- ✓ développement de la complémentarité bénévoles / professionnels,
- ✓ assurer une transparence et une utilisation optimale des fonds reçus ou collectés.

**M**ettre à jour en permanence et diffuser des documents :

- ✓ site internet,
- ✓ plaquette, brochure, organigramme,
- ✓ charte graphique commune.

**D**oter les établissements d'une signalétique.

#2

Organiser la visibilité de l'Association et sa communication pour faire reconnaître par la société la valeur, les capacités et la singularité des personnes handicapées mentales.

**F**aire de l'Association un partenaire incontournable lorsqu'il s'agit de personnes handicapées mentales :

- ✓ être présents dans les commissions et instances locales, départementales et régionales en tant que représentant des usagers et gestionnaires d'établissements et services,
- ✓ maintenir des contacts avec les élus et les autorités administratives,
- ✓ communiquer et établir des partenariats avec le corps médical local, les autres associations, les commerçants, entreprises...,
- ✓ faire connaître les talents des personnes handicapées mentales en organisant ou favorisant des expositions, des portes ouvertes, des manifestations culturelles ou sportives, etc...
- ✓ maintenir des liens forts avec les instances du mouvement Unapei (national et régional) et les autres associations Papillons Blancs.

**S**e donner les moyens pour

- ✓ dynamiser notre implication dans la cité,
- ✓ faire vivre le site internet,
- ✓ rechercher des subventions et des moyens humains en s'appuyant sur des réseaux (clubs services, entreprises, notaires, étudiants ...),
- ✓ organiser régulièrement des échanges autour de thèmes ouverts à une large population,
- ✓ médiatiser nos actions.

#3

Etre une force de proposition pour faire évoluer les réponses aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles.

**F**aire remonter les besoins aux niveaux concernés (local, régional, national).

**S**'impliquer dans les commissions locales d'accessibilité pour faire comprendre les besoins spécifiques des personnes handicapées mentales.

**E**n tant qu'employeur, favoriser les partenariats avec le pôle Emploi, la Mission locale, les écoles de formation (terrain de stage qualifiant)...

**P**our aider les familles, créer les structures ou les services répondant aux nouveaux besoins (garderie, crèche, aide à domicile, accueil de vieillissants ...) en s'orientant vers une logique de prestation compensatoire.